

Rapport
**Développement
Durable**
2016



Ville de Créteil



Des actions publiques dans une logique de développement durable

Sommaire

1. La lutte contre le changement climatique p4
2. Des démarches exemplaires p14
3. L'engagement des bailleurs en matière d'habitat durable p22
4. La mobilité active p26
5. La préservation de la biodiversité p30
6. La gestion de la ressource « eau » p34
7. Un cadre de vie propre et agréable p38
8. L'éducation au développement durable p42
9. L'engagement de la collectivité en interne p48



- A 12 km de Paris
- Ville-Préfecture depuis 1964
- 90 696 habitants
(Chiffre INSEE au 1^{er} janvier 2013 entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2016).
- 2 grands quartiers d'activités : l'Echat et Europarc
- 30 000 étudiants sur 5 sites et plus de 10 000 chercheurs
- Des sites naturels comme le lac, la base de loisirs et les bords de Marne
- Des équipements sportifs avec un palais des sports, trois piscines, de nombreux gymnases et le parc des sports Dominique Duvauchelle

La lutte contre le changement climatique

En tant que « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », la ville de Créteil poursuit son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique avec notamment son Plan Climat-Energie Territorial et sa politique exemplaire en matière de mix énergétique pour le réseau de chauffage urbain.



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

Créteil : « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Dans les prochaines années, le quartier de Créteil-l'Echat est amené à se transformer autour de la nouvelle gare du Grand Paris Express (ligne 15).

Celle-ci assurera une correspondance avec la ligne 8 du métro et améliorera la desserte des grands équipements hospitaliers, administratifs et universitaires présents. Elle s'inscrit dans une démarche exemplaire d'aménagement durable et sera raccordée au réseau de chauffage urbain. Les quais seront éclairés naturellement, grâce à des puits de lumière. Enfin, les eaux pluviales seront collectées et serviront pour des besoins sanitaires (nettoyage notamment).

L'année 2016 a été consacrée à la poursuite du dévoiement des réseaux des différents concessionnaires (chauffage urbain, gaz, électricité...) afin de permettre en 2017 le démarrage du chantier de la gare.

Immédiatement autour de la gare, trois nouveaux projets urbains sont prévus pour un total de 1 850 logements et 38 000 m² de bureaux environ à terme :

- Le **projet urbain mixte** associera 6 000 m² de bureaux, 150 logements en accession à la propriété, une double résidence étudiante et d'affaires, un parking, une crèche privée, un espace de travail partagé et un restaurant (projet proposé par Nexity avec les architectes Michel Guthman, + 1AA et BASE). La livraison de ce programme est prévue en 2022.

Réalisé en harmonie avec la future gare, le programme développe une **conception urbaine durable et écologique** avec, entre autres, des terrasses végétalisées accessibles aux usagers. Très novateur aussi, **le projet sera modulable et pourra évoluer dans le temps**, les logements pouvant se transformer en bureaux et vice-versa, en fonction des besoins. Il prévoit également une salle de convivialité de plus de 200 m² sur le toit de la résidence étudiante et d'affaires.



Le projet urbain au-dessus de la future gare de Créteil - l'Echat

- Une autre opération d'aménagement « **Créteil Mondor sud** » portée par la Société du Grand Paris est en cours d'étude sur les emprises foncières appartenant à l'AP HP-CHU, la ville et le Département du Val-de-Marne. Environ 500-logements et 12 000 m² de bureaux pourraient y être réalisés.
- Enfin, le projet du « **Triangle de l'Echat Nord** » permettra de créer une véritable entrée de ville depuis Paris. (voir plus loin)

La ville de Créteil mène également des actions exemplaires sur le patrimoine municipal grâce à la subvention au titre de « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) ».

Les premiers travaux ont concerné en 2016 :

- **la rénovation de l'éclairage public dans le quartier de l'Echat**

Le projet retenu a permis le remplacement de 100 luminaires (ballons fluorescents essentiellement) par des luminaires Led (rues Esquirol, Thomas Edison et Enesco).



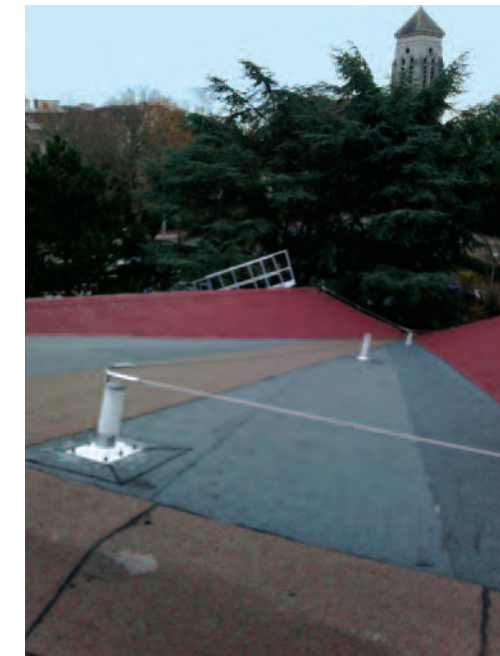
Nouvelle éclairage dans le quartier de l'Echat



Le hall du du centre sportif Eyquem après travaux

- **l'isolation thermique d'un hall du centre sportif Eyquem**

Au 1^{er} niveau du centre sportif Eyquem, les travaux ont porté sur la création d'un faux-plafond, le remplacement d'une baie vitrée de 35m² et le remplacement de l'éclairage. Ces travaux ont pour objectif l'isolation thermique du plafond avec pour effet recherché **la réduction du volume d'air à chauffer et la réduction des consommations d'énergie en général.**



Le remplacement de l'isolation thermique de la piscine du Colombier

- **le remplacement de l'isolation thermique de la piscine du Colombier**

Les travaux de réfection de l'étanchéité ont été rendus nécessaires par une forte altération de la membrane provoquant des infiltrations dégradant l'isolant et la structure. Le remplacement du complexe d'étanchéité permet **d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.**

Les travaux ont plus spécifiquement consisté en l'arrachage de l'étanchéité et de l'isolant, le remplacement des bacs en aluminium existants par des bacs en acier, l'installation d'un isolant en verre cellulaire de 120 mm d'épaisseur et la mise en place d'un complexe d'étanchéité bicouche auto protégé.



Le remplacement des deux façades du bâtiment Gounod

• **le remplacement des deux façades du bâtiment Gounod**

Il a été décidé d'affecter le bâtiment de l'ancien centre culturel au service du 3^{ème} âge car il correspond aux besoins de ce service tant au niveau géographique qu'en termes d'accessibilité du lieu et de surface aménageable.

Conformément au programme établi par le service du 3^{ème} âge, le réaménagement prend en compte les travaux de **mise aux normes, d'amélioration énergétique du bâtiment** (isolation des façades) **et de son accessibilité**.

Pour ce qui concerne le programme du TEPCV, les travaux ont porté sur le remplacement des

INDICATEURS

Actions Plan Climat Energie Territorial en cours :

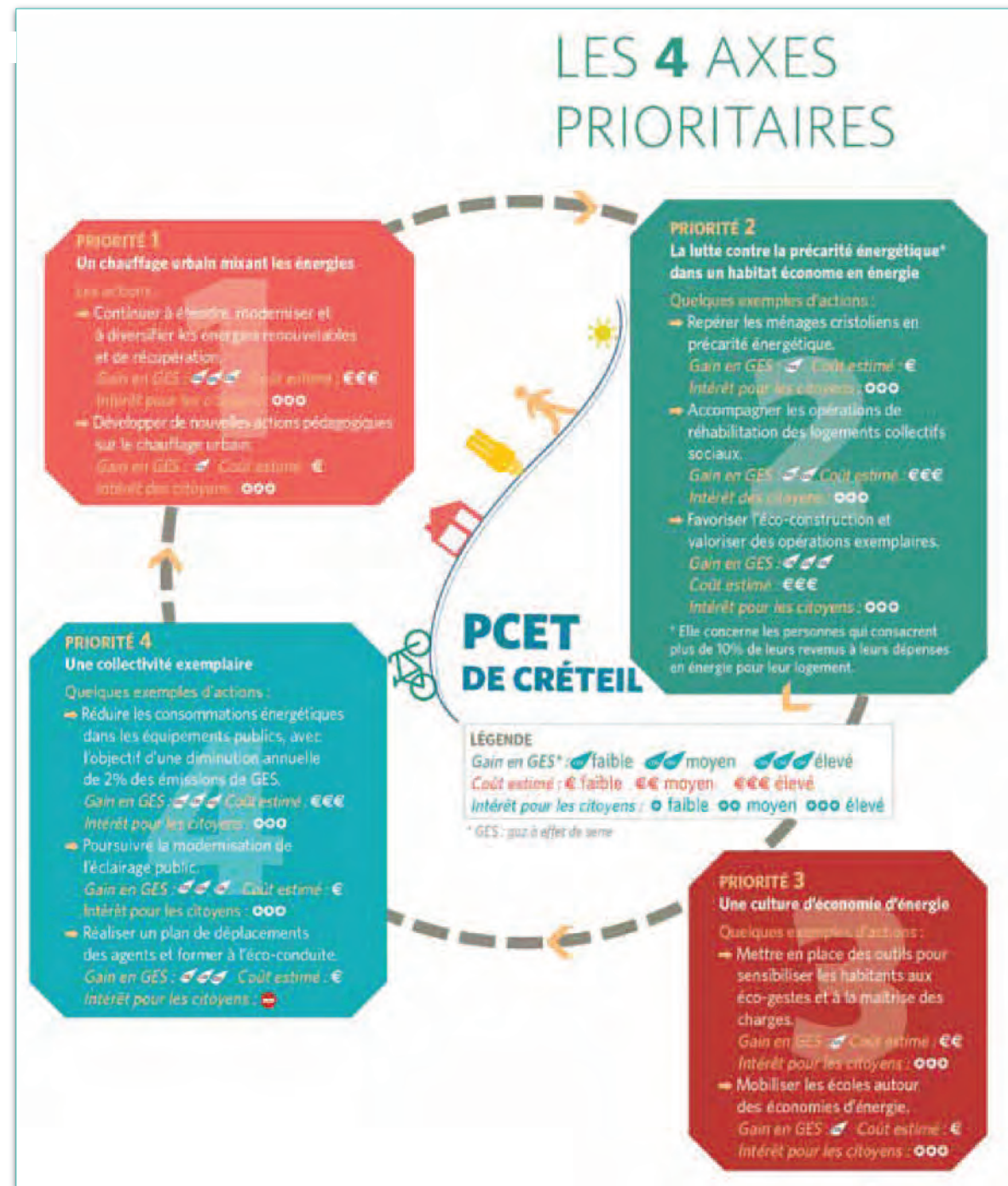
12/24

Evolution des émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2013 :

-11%
pour le chauffage urbain

-1,4%
pour les autres postes

(consommations énergétiques des bâtiments communaux, déplacements, fret et fluides frigorigènes)



Vous avez besoin de conseils ?

- Réduire votre facture d'énergie
- Engager des travaux de rénovation thermique
- Utiliser des énergies renouvelables
- S'informer sur les aides financières

Grand Paris Sud Est Avenir propose des permanences de conseils gratuits et indépendants
par des conseillers info-énergie de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et de Soihha Est Parisien *

Pour cela, prenez rendez-vous au :
01 49 80 20 32
devdurable@gpsea.fr

* Agence de l'énergie du Val de Marne (01 71 33 13 00), Soihha Est Parisien (01 43 87 89 91) Structures membres du réseau national des espaces info-énergie mis en œuvre par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Les permanences info-énergie de GPSEA

Les permanences info-énergie

Des conseils gratuits et indépendants sont délivrés aux particuliers ou aux copropriétés, en mairie, une à deux fois par mois par l'Agence de l'Energie du Val-de-Marne sur les économies d'énergie qui peuvent être réalisées dans un logement. Tout est abordé : les pistes pour réduire sa facture, les projets de travaux de rénovation, les aides financières possibles ...

En 2016, 9 permanences ont eu lieu et ont permis de délivrer des conseils à 15 personnes.

Le 17 octobre 2016 de 18h à 20h

1^{ère} rencontre de la rénovation énergétique en copropriété

Organisée par le territoire GRAND PARIS SUD EST AVENIR et le DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Pour les conseils syndicaux de copropriétés et syndicats d'Alfortville, de Créteil et de Limeil-Brévannes

Une rénovation bien menée conduit à :

- des économies d'énergie, d'autant que le coût de celle-ci va augmenter dans les années à venir,
- un meilleur confort en hiver et en été,
- une augmentation de la valeur patrimoniale du bâtiment.

La soirée sur la rénovation énergétique en copropriété

La soirée sur la rénovation énergétique en copropriété organisée sur Créteil

En partenariat avec le Département du Val-de-Marne, Grand Paris Sud Est Avenir a organisé une rencontre de la rénovation énergétique en copropriété le 17 octobre 2016 à Créteil. Celle-ci a rassemblé 36 copropriétés et syndicats.

Ils sont des acteurs importants dans le domaine de la transition énergétique car ils sont en mesure de réaliser des économies d'énergie significatives après des travaux de rénovation énergétique.

La Sem Energies Positif, l'Agence de l'Energie du Val-de-Marne (structure portée par le Conseil

Les actions mises en place en 2016

d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 94) ainsi qu'un Président du Conseil syndical ont présenté les clés d'une rénovation énergétique réussie en copropriété, ainsi que les leviers permettant de faciliter la prise de décision pour initier des travaux.

La plateforme web "Coach Copro" a été présentée. Elle est gratuite et permet de simplifier la rénovation énergétique des immeubles par un accompagnement personnalisé, et la conduite d'un projet pas à pas avec les copropriétaires, le syndic, et les professionnels. Voir le site internet : www.ale-caue94.coachcopro.com



La double pompe à chaleur mise en service en 2014

Optimisation de l'énergie

Le réseau de chauffage urbain

Le réseau de chauffage urbain, géré par la Société de Chauffage Urbain de Créteil (SCUC) du groupe DALKIA à travers une délégation de service public, concerne actuellement l'équivalent de 33 912 logements (66% de logements et 34% d'équipements).

Avec le chauffage urbain, Créteil contribue à réduire les émissions de GES **mais aussi à alléger les factures des usagers**, avec une énergie moins chère que le gaz et un taux de TVA moindre, compte tenu du **mix énergétique avec plus de 50% d'énergies renouvelables depuis le 1er juillet 2014**.

Le réseau de chauffage urbain a été labellisé « éco - réseau de chauffage » par l'association AMORCE.

Travaux sur le puits de géothermie

Deux pompes à chaleur industrielle haute température, d'une puissance totale de 8 MW, ont été installées sur le site accueillant la géothermie et raccordées avec les équipements existants. Cette configuration permet d'améliorer la récupération de la chaleur de la géothermie et de maximiser le rendement des pompes. Depuis sa mise en service en 2014, ce dispositif permet de valoriser 27 000 MWh d'énergie renouvelable sur le réseau de chauffage urbain, soit 6 022 tonnes de CO2 économisés.

Le doublet de géothermie installé dans le Mont-Mesly a été foré fin 1984 avec une mise en service de l'installation le 15 octobre 1988. Il se compose de deux puits, un d'exhaure et le second d'injection (descendant à une profondeur de 1 850 mètres dans la nappe du Dogger). Le permis d'exploitation est accordé jusqu'au 28 mars 2024.

INDICATEURS

- 9 chaufferies mixtes (gaz/fioul)
- 2 chaufferies co-génération
- 62,9%** d'énergies renouvelables (saison de chauffe 2015-2016)

Travaux pour optimiser le réseau de chauffage urbain

Comme en 2014 et 2015, le printemps et l'été 2016 ont vu la **réalisation d'une nouvelle tranche de travaux de rénovation du réseau de chauffage dans le quartier du Mont-Mesly**. Ceux-ci ont principalement consisté en la pose de plusieurs dizaines de compteurs d'énergie dans des sous-stations qui en étaient jusque-là dépourvues ainsi qu'au raccordement de l'Eglise Saint-Michel au réseau.

Les travaux de raccordement de l'hôpital Henri Mondor se sont poursuivis durant toute cette année. **Depuis l'automne 2016, l'hôpital est chauffé par le réseau de chauffage urbain**. La chaufferie Echat-Est se trouvant à proximité de l'hôpital a été détruite afin de permettre l'installation en lieu et place de la gare du Grand Paris Express. Les réseaux au départ de cette chaufferie ont été déviés et les moyens de production de celle-ci ont été transférés au sein de la chaufferie de l'hôpital. Cette chaufferie accueillera 4 chaudières de 8 MW, leur fonctionnement a été modifié : 2 chaudières sont destinées à l'appoint/secours de l'hôpital en lui-même et 2 en remplacement de la chaufferie Echat-Est pour les besoins du réseau.

Ces 4 chaudières sont actuellement en cours de désamiantage et vont être remplacées durant l'année 2017.



Les travaux sur le réseau de chauffage urbain

Les consommations d'électricité et de gaz et le compteur Linky

Le suivi de l'évolution des consommations totales d'électricité et de gaz participe à l'effort en matière d'économie d'énergie. Sur l'ensemble du territoire français, **ERDF va remplacer progressivement tous les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération : les compteurs « Linky »**. GrdF, pour sa part, va déployer un nouveau compteur communicant « Gazpar » chez ses 11 millions de clients.

À Créteil, le déploiement des compteurs individuels Linky a débuté avec une centaine de nouveaux boîtiers installés sur les 30 000 devant être implantés dans notre ville.

L'intérêt essentiel de ces compteurs réside dans le fait de **connaître sa consommation d'électricité en temps réel** et de pouvoir mieux la maîtriser pour faire des économies. Linky relève la consommation une fois par jour et transmet les données à Enedis par le réseau électrique. Les factures ne seront donc plus établies sur la base d'une consommation estimée et régularisée tous les six mois, mais sur la consommation réelle de l'utilisateur. Celui-ci peut suivre ses propres consommations, via un espace personnel sécurisé.

Courant 2016, la ville et son CCAS ont délibéré afin de transférer l'ensemble des contrats d'achat de gaz au groupement de commande d'achat de gaz du SIGEIF à partir du 1^{er} janvier 2017. L'objectif est de réaliser des économies financières en participant à l'appel d'offre de ce syndicat qui regroupe des dizaines de collectivités et peut donc obtenir des tarifs intéressants.



Le nouveau compteur Linky

L'électricité à Créteil

Consommation totale : 392 GWh

41 255 clients

**189 km de réseau moyenne tension
et 198 km de réseau basse tension**

Le gaz à Créteil

Consommation totale : 487 339 MWh

16 152 clients

116 384 ml de réseau

Des démarches exemplaires

A Créteil, de nombreuses démarches exemplaires sont engagées, notamment dans le cadre des nouvelles opérations de rénovation urbaine.



Projet de construction de la Maison des sciences de l'environnement

Un horizon pour un plan local d'urbanisme intercommunal

Le plan local d'urbanisme est l'**outil de planification majeur** du paysage urbain : il fixe les règles de construction et d'aménagement urbain et exprime également, à travers son projet d'aménagement et de développement durables, les objectifs et projets de la collectivité en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

A travers son plan local d'urbanisme (PLU), la ville de Créteil favorise la réalisation de nouveaux bâtiments présentant des caractéristiques environnementales innovantes et performantes en matière d'énergie.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'**Etablissement Public territorial Grand Paris Sud est Avenir** est compétent en matière de plan local d'urbanisme, en lieu et place de la ville de Créteil. Cette nouvelle dynamique permet de poursuivre les modifications engagées en matière d'habitat et d'intégrer les grands projets d'aménagement urbain menés par les 16 communes du nouveau territoire, dont ceux de Créteil.



La construction de nouvelle Maison Pour Tous

Les grandes opérations de rénovation urbaine

Le quartier des Bleuets

En décembre 2008, une convention pluriannuelle a été signée avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour un programme d'opérations portant sur l'habitat, les espaces extérieurs privés et publics, et les équipements publics.

A ce jour, les deux tiers des réhabilitations des logements ont été réalisés par le bailleur Effidis. La ville de Créteil a réalisé la **rénovation du groupe scolaire Charles Beuvin** ainsi que la **création d'une voie de désenclavement** partiel du quartier et la **requalification de la place des Bouleaux**.

2016 a vu se poursuivre la réalisation du programme de rénovation urbaine.

En ce qui concerne l'habitat, et après le relogement des derniers ménages,

la dernière phase de travaux de rénovation des trois derniers immeubles a été engagée. Les immeubles et les logements seront a priori livrés au deuxième semestre 2018.

Pour l'aménagement des voiries et autres espaces publics par la commune, les travaux effectués ont permis de réaliser la seconde voie de désenclavement du quartier par le prolongement de la rue Charles Beuvin.

Enfin, l'année 2016 a permis de réaliser la plus grande part des travaux

du futur équipement public du quartier situé en son cœur. Livré en fin du 1^{er} semestre 2017, cet équipement accueillera la **nouvelle Maison Pour Tous** (centre social) ; un **centre départemental de protection maternelle et infantile** et un **relais assistantes maternelles**.

Cela permettra donc aux habitants de bénéficier d'un pôle de services et équipements publics de proximité autour du groupe scolaire Charles Beuvin rénové.

INDICATEURS

Conception :
Cabinet d'architecte
Hesters-Oyon

Superficie :
1 400 m² (1 000 m² pour
la MPT, 275 m² pour la PMI
et 125 m² pour le relais
d'assistantes maternelles)

Calendrier des travaux :
janvier à mars 2017 –
Ouverture au public pour le
2^{ème} semestre 2017

Coût :
5 800 000 €
(dont 3 850 000 €
pour la ville de Créteil)

Le nouveau bâtiment comprendra une grande salle polyvalente, 8 salles d'activités destinées à l'accompagnement social et éducatif et au développement de la vie associative, 3 salles d'activités culturelles et des bureaux. Les eaux pluviales de nouveau bâtiment seront récupérées dans les noues créées dans le cadre des aménagements extérieurs et non raccordées au réseau existant et une partie de sa toiture sera végétalisée.



La reconstruction du quartier Petit Pré-Sablères

Le quartier Petit Pré-Sablères en pleine mutation

La signature d'une convention ANRU en octobre 2011 a officialisé l'engagement de tous les partenaires auprès du bailleur social Valophis Habitat sur un programme de rénovation urbaine, afin de créer un nouvel ensemble urbain de qualité qui permettra de donner à ce quartier la mixité sociale et fonctionnelle qui lui faisait totalement défaut.

C'est ainsi que la **démolition de l'ensemble des bâtiments existants** (82 logements du Petit Pré et 180 logements des Sablières) laissera place faire à **un nouveau quartier résidentiel** (121 logements sociaux, 32 logements locatifs libres, 124 logements en accession à la propriété, 89 logements en accession sociale à la

propriété et 136 chambres en résidence pour jeunes actifs).

Les bâtiments seront construits dans le respect de la nouvelle réglementation thermique 2012 et seront reliés au réseau de chauffage urbain. La collecte des déchets ménagers se fera par un dispositif de containers enterrés afin d'améliorer le cadre de vie. L'accès et la circulation seront favorisés par de nouvelles voiries et des cheminements (pour piétons et vélos) dans un cadre complètement repensé, préservant des espaces verts de qualité.

2016 a vu la livraison des 121 logements sociaux en trois îlots résidentiels. Ce sont un peu plus de 50 ménages des immeubles Sablières qui se sont vus attribuer un logement au sein de ces résidences.

Valophis a souhaité accompagner ces changements et missionner l'association Couleurs d'Avenir jusqu'à juin 2017 pour accompagner les nouveaux locataires dans la bonne prise en main de leurs nouveaux logements, tant d'un point de vue administratif qu'énergétique, ou encore pour l'utilisation des bornes d'apports enterrées. La Résidence Jeunes Actifs sera quant à elle livrée à l'été 2017.

Pour sa part, la commune a suivi les travaux de création d'un nouveau rond-point au sud de ce quartier afin d'en améliorer ses conditions d'accès. Ce rond-point anticipe aussi la future circulation des bus TVM Est, ainsi que la desserte du programme de logements conventionnés à réaliser par Créteil Habitat SEMIC sur l'emplacement de l'ancienne annexe du centre social.



L'éco-quartier Néo-C

Néo-C, naissance d'un éco-quartier

Il s'agit de la **création d'un véritable nouveau quartier avec des logements, des commerces et des activités** autour de la future gare du Grand Paris Express, dans la zone d'activité des Petites Haies, au cœur des espaces qui entourent le siège de Pernod. Ce vaste programme est destiné à accueillir 2 000 habitants entre 2017 et 2019. Il sera particulièrement bien desservi puisqu'il est situé à moins de 300 mètres de la gare du RER D Vert-de-Maisons et près de la future gare Créteil-l'Echat.

619 logements sont prévus, dont 554 en accession à la propriété et 65 répartis entre location intermédiaire et logement social qui seront gérés par le bailleur Ogif.

Dans le programme Néo-C, les résidences répondent, non seulement aux critères du label NF logement et à la réglementation thermique 2012, mais détiennent aussi le label BiodiverCity décerné

par le Conseil international biodiversité et immobilier. Isolation et confort intérieur, accès au réseau de chaleur de la ville, fabrication de mobilier urbain à partir d'éco-matériaux, plantes grimpantes, réutilisation des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts, cet éco-quartier répond en tous points aux préoccupations des ménages actuels et aux normes les plus récentes. De fait, ce nouveau quartier porté par Bouygues est le premier à revendiquer le label BiodiverCity, destiné à encourager la biodiversité dans les projets immobiliers. Le bâtiment Prévert est en train d'être transformé en une école maternelle comprenant dix classes et leurs locaux associés (salle de motricité, dortoir, locaux périscolaires, salle des maîtres). Les travaux de construction du nouveau bâtiment et de rénovation de celui conservés ont été engagés au printemps 2016 pour une livraison de ce nouvel équipement à la prochaine rentrée scolaire.

« Haut du Mont-Mesly ~ La Habette ~ ZA des Coteaux du Sud », un quartier prioritaire inscrit au nouveau dispositif de la politique de la ville

La politique de la ville, initiée il y a une trentaine d'années, se donne aujourd'hui comme moyen de ses ambitions un réel projet de territoire, dans une dynamique intégrée à l'échelle intercommunale

C'est à travers **le contrat de ville** signé le 9 juillet 2015 que s'exprime pleinement cette volonté, partagée par les communes signataires et tous les acteurs de la politique de la ville, de poursuivre la transformation profonde et durable des quartiers prioritaires en menant des actions portant sur : la cohésion sociale ; le développement de l'activité économique et de l'emploi ; le cadre de vie et le renouvellement urbain.



Perspective du mail structurant au Mont-Mesly



Projet Place de l'Abbaye

C'est en 2016 que le dossier d'intention de ce projet urbain a été présenté par Monsieur le Député-Maire à l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) et à ses partenaires, en vue de la signature d'un protocole de préfiguration au 1^{er} trimestre 2017, ce qui constituera la première étape contractuelle du conventionnement par l'Anru de ce projet urbain.

Le projet permettra au quartier du Mont-Mesly de prendre une réelle dimension durable. Cela passera notamment par un habitat performant en matière de maîtrise énergétique, une meilleure gestion des eaux pluviales, un traitement amélioré de la collecte des déchets et la rénovation

des réseaux, en particulier du chauffage urbain.

En ce qui concerne l'habitat, le projet représente la démolition de 471 logements, et prévoit la réalisation de 800 à 1 000 nouveaux logements qui permettront de créer une réelle mixité sociale. Seront donc créés du logement social, des appartements à loyer libre, des logements destinés à l'accession (et accession sociale) à la propriété, mais aussi une résidence étudiante et une résidence pour personnes âgées dépendantes.

L'aménagement des voiries et autres espaces forme le second volet de ce grand projet, notamment à travers

la réalisation d'un nouvel axe urbain structurant au niveau du quartier, mail à vocation d'espaces verts, piétons et paysagers, reliant et distribuant les grands équipements du quartier (médiathèque Nelson Mandela place de l'Abbaye, nouvelle place des Emouleuses, collège Laplace, PMI, groupe scolaire Casalis, Maison de la solidarité, groupe scolaire Camus).

Les équipements publics constituent le troisième volet d'intervention. Un important programme de rénovation sera mis en œuvre sur le groupe scolaire Casalis. Le groupe scolaire Camus sera reconstruit compte-tenu de l'état des bâtiments et des besoins nouveaux créés par le projet.

Le commerce de proximité constitue le quatrième volet d'intervention du projet. Il est envisagé la démolition/reconstruction de la halle du marché (avec stationnement public en souterrain) ; ainsi qu'un ensemble d'actions portant sur le centre commercial de l'allée du Commerce. Par ailleurs, la relocalisation vers le marché des commerces situés dans le secteur de la place du petit bois est envisagée, afin de créer une nouvelle dynamique et pratique commerciale.



Les travaux de construction de la Maison des sciences de l'environnement

INDICATEURS

Conception : Architectes Ingénieurs Associés

Superficie : 4 000 m²

Calendrier des travaux : Ouverture au public pour le 2^{ème} semestre 2017

Coût : 15,4 M (Financement Région)

Un nouveau bâtiment emblématique : la maison des sciences de l'environnement UPEC

L'Université Paris-Est Créteil (Upec) disposera bientôt d'une Maison des sciences de l'environnement qui accueillera les laboratoires de recherche en sciences de l'environnement. Cet équipement scientifique, contribuera également à offrir à des entreprises locales une plate-forme

technologique, ouverte à des projets de recherche en collaboration avec le territoire.

Le bâtiment satisfera aux normes les plus exigeantes. Le projet s'inscrit ainsi dans une démarche Haute Qualité Environnementale visant une certification NF bâtiment tertiaire, donnée aux bâtiments dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Sont concernées, en particulier, les nuisances liées au chantier, la gestion de l'énergie, l'entretien et la maintenance, ainsi que le confort hygrothermique.

La Maison des sciences de l'environnement est caractérisée par une conception bioclimatique favorisant les économies d'énergies et réduisant les dépenses de chauffage. Son orientation nord-sud et la mise à profit des vents dominants favoriseront la ventilation naturelle des bureaux. Une importante isolation extérieure ainsi que la connexion au réseau de chauffage urbain permettront de limiter la consommation énergétique.

INDICATEURS

9 000 points lumineux

Age moyen du réseau : 50 ans

Eclairage public :
30 % des dépenses générales d'électricité de la commune

Entre 2015 et 2016 :
diminution de la consommation électrique de 1,25%

La modernisation de l'éclairage public

La spécificité du réseau d'éclairage public de Créteil est son **alimentation en haute tension** à partir de 5 postes de transformation raccordés au réseau d'EDF, dont l'avantage est un coût d'achat de l'énergie moindre. L'âge moyen du réseau est d'environ 50 ans. Sur chaque nœud du réseau, 575 transformateurs enterrés (3 200 Volts > 220 Volts) et 253 boîtes de coupure alimentent en basse tension les quelques 9000 points lumineux sur la ville.

La rénovation de l'éclairage public s'inscrit dans l'objectif d'optimiser les dépenses énergétiques. Le choix a été fait de remplacer systématiquement les luminaires par une technologie Led qui, en plus de l'importante réduction de consommation d'électricité, permet d'avoir une luminosité plus efficace.

En plus des renouvellements de luminaires effectués dans le quartier de l'Echat dans le cadre de « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », **le programme de remplacement des ampoules à ballon fluorescent** contenant du mercure (couleur blanche), qui équipent encore 24% du parc de lanternes s'est poursuivi en 2016 avec la mise en place de 77 lanternes Led principalement localisées sur la rue Davy et le sud du lac de Créteil (place d'Eau, place des Abyes et la partie du quai Offenbach qui relie les deux places précitées). C'est ainsi qu'un total de 177 lanternes a été remplacé en 2016.

En parallèle, **l'allumage et l'extinction de l'éclairage public sont réglés automatiquement** grâce à des interrupteurs crépusculaires. Un réglage plus

fin retardé de 5 minutes à l'allumage et avancé du même temps à l'extinction permet de faire des économies supplémentaires. Toutes les lanternes remplacées sont équipées de ballasts électroniques à régulation automatique de tension, qui permettent d'abaisser la luminosité de 20% pendant une partie de la nuit.

L'éclairage public représente plus de 30 % des dépenses générales d'électricité de la commune. En 2016, les actions menées ont permis de diminuer sa consommation électrique de 1,25% par rapport à celle de 2015.

Par ailleurs, l'éclairage public est géré par une entreprise privée (SATELEC) dont le marché de bail arrivait à échéance au 31 décembre 2016. Il a été décidé de transformer le marché actuel en un **Marché Global de Performances Energétiques (MGPE)** qui présente deux avantages par rapport à la formule précédente :

- l'entreprise s'engage contractuellement à réduire les consommations énergétiques par la réalisation d'un programme de travaux. Pour ce nouveau contrat, il a arrêté comme priorité le remplacement des lanternes obsolètes et énergivores avec un prévisionnel de remplacement près de 600 lanternes pour 2017.
- les lanternes Led nécessitant une maintenance moindre que les ampoules « classiques », au fur à et à mesure des remplacements des lanternes, le coût de maintenance de ces dernières sera réduit en proportion.



L'engagement des bailleurs en matière d'habitat durable

■
Des bailleurs, comme Créteil Habitat SEMIC et Valophis, participent à l'engagement d'un habitat durable et économe en énergie.



Créteil Habitat SEMIC poursuit son engagement en faveur de la maîtrise énergétique.

Il agit quotidiennement en qualité d'acteur écoresponsable et s'inscrit dans un objectif de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique.



La rénovation thermique menée par Créteil Habitat

Une opération exemplaire de rénovation thermique

Une vaste opération a été engagée en 2012, pour **lutter contre la précarité énergétique**. Cette **première phase** a consisté à **remplacer les fenêtres simples vitrage par des doubles vitrages**, et dans 1 200 logements, à **installer une ventilation mécanique** et à **remplacer les chauffe-bains**. L'opération s'est poursuivie en 2015 et 2016, dans 1 500 autres logements.

Ces travaux d'amélioration ont permis d'acquérir des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) à hauteur de 62,22 Millions de KWh cumac pour la première étape et 53,57 Millions de KWh cumac pour la seconde.

La deuxième phase, lancée en 2014, consiste à **isoler par l'extérieur 58 bâtiments dans le quartier du Mont-Mesly**, soit 2 476 logements et 3 bâtiments dans le quartier Chéret, soit 110

logements, et constitue la plus importante opération de ce type menée en Ile-de-France.

Ces travaux d'isolation thermique, de traitement thermique des toitures terrasses et d'embellissement des façades doivent s'achever en 2018.

Une analyse thermique par photographies a été mise en œuvre pour l'ensemble des bâtiments. Cela a permis d'identifier précisément les points de déperdition d'énergie sur les façades. Le même travail est réalisé à l'issue de la réhabilitation de chaque immeuble et met en évidence l'efficacité des travaux d'isolation.

Ces travaux d'amélioration ont permis d'acquérir des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) à hauteur, à fin 2016, de 286,54 Millions de KWh cumac. (Cumac est l'abréviation de « cumulé » et « actualisé ». Il permet de déterminer la valeur financière d'un kWh d'énergie économisé en installant des dispositifs énergétiques utilisant les énergies renouvelables afin de calculer le montant du CEE ou de la prime énergie.)

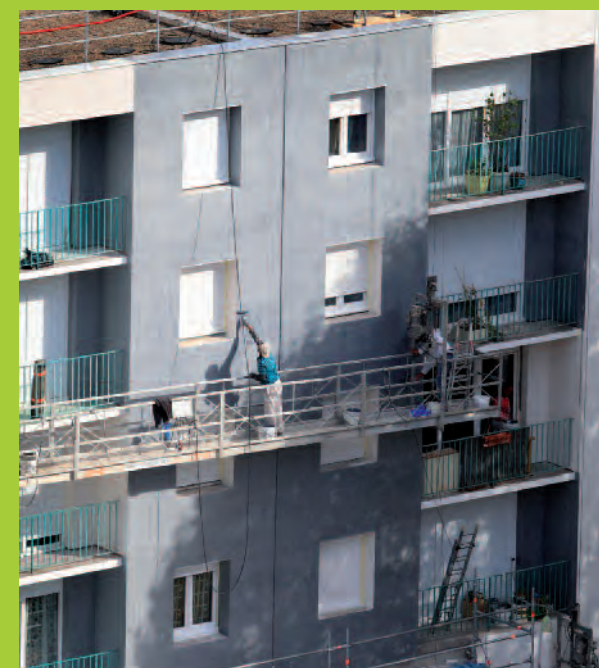
Une troisième phase de travaux a été engagée dès 2015 avec :

- la mise en place d'un **système de ventilation mécanisée** sur les derniers immeubles le nécessitant,
- le **remplacement de 1 100 chauffe-bains**.

Ces travaux seront achevés dans le courant du second trimestre 2017.



Analyse thermique par photographie



Les travaux de rénovation des logements



Résidence « Les Balcons de Brie »



65 logements sociaux dans le quartier Déménitroux

Constructions neuves

Créteil Habitat a achevé et livré dans le centre ancien la **Résidence « Les Balcons de Brie »** en novembre 2016 avec **31 logements sociaux**. Cette opération a respecté la RT 2012 et obtenu le « Label Habitat et Environnement Profil A avec option Économe en Charge ». Le coût de la construction est de 3,3 M€.

Créteil Habitat réalise actuellement une opération de **65 logements sociaux dans le quartier Déménitroux** dont la consultation, auprès des entreprises, a été lancée en novembre 2016. Cette opération est en cours de labélisation « NF HABITAT HQE » en respectant l'objectif de la RT 2012 -10%. Le coût des travaux est d'environ de 6,5 M€ et devrait démarrer dans le courant du 2^{ème} semestre 2017 pour une durée de 19 mois.

Remplacement de chaudières individuelles gaz

Créteil Habitat SEMIC poursuit son programme pluriannuel de remplacement de chaudières individuelles gaz. C'est ainsi que, dans les trois dernières années, les équipements d'origine âgés de plus de trente ans sont progressivement remplacés par des chaudières à condensation plus performantes et plus économes en consommation. Durant le dernier exercice, 93 chaudières ont été remplacées permettant d'acquérir des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) à hauteur de 6,35 Millions de KWh cumac.

Distribution d'ampoules à Led

Dans le cadre des négociations avec notre partenaire GEO PLC, Créteil Habitat SEMIC distribue actuellement et gratuitement, à ses résidents, un **colis contenant 10 ampoules Led** dans le cadre des économies d'énergie et de la lutte contre la précarité énergétique.

L'engagement de VALOPHIS

Engagé de longue date en faveur du développement durable, pour la protection de l'environnement et la maîtrise des charges de ses locataires, Valophis a confirmé cette ambition en devenant en 2015 le 1^{er} bailleur de France certifié ISO 50001 pour sa démarche de maîtrise de ses consommations d'énergie. Cette certification a été reconduite avec succès en 2016.



La perspective du futur siège social de Valophis et de la résidence pour jeunes actifs

Construction du siège social dans le quartier Petit Pré-Sablères

Le futur siège du groupe Valophis fait partie d'un ensemble immobilier composé de **deux bâtiments indépendants** : un immeuble à usage de bureaux d'une surface de plancher de 8 837 m² et d'une résidence pour jeunes actifs de 135 logements. Le permis de construire a été obtenu le 28 novembre 2014 et les immeubles sont actuellement en construction. Le déménagement des salariés de Valophis vers le nouveau siège est prévu pour la fin de l'année 2017, début 2018.

Ce projet immobilier s'inscrit dans une démarche environnementale innovante avec la construction d'un **bâtiment de bureaux à énergie positive** qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme

pour son fonctionnement et d'un **bâtiment passif** (bâtiment à très basse consommation) accueillant une résidence pour Jeunes Actifs. La façade, de type rideau en aluminium et verre, intégrera des panneaux photovoltaïques. L'ensemble sera raccordé au réseau de chaleur. Une « thermo frigo pompe » assurera le refroidissement des locaux informatiques des bureaux pour produire une partie de l'eau chaude sanitaire de la résidence. Lorsque les locaux informatiques sont refroidis, la « thermo frigo pompe » récupère alors la chaleur de l'air extérieur pour continuer à produire une partie de l'eau chaude sanitaire de la résidence. Lorsque la résidence n'a pas besoin d'eau chaude sanitaire, la chaleur récupérée des locaux informatiques s'évacue à l'extérieur.



La perspective de la résidence les Emouleuses après travaux

Rénovation thermique de logements énergivores

Les 60 logements de la résidence les Emouleuses bénéficient d'un important programme de travaux comprenant une **isolation thermique par l'extérieur**, la **révision des systèmes de ventilation** de la résidence **et de l'électricité** dans les logements, ainsi que le **passage de l'éclairage en ampoules basse consommation des parties communes** pour permettre de réaliser de nombreuses économies d'énergie et d'apporter plus de confort aux habitants. La fin des travaux est prévue pour mars 2017.

20 000 ampoules Led pour des locataires de Valophis

Des packs de 14 ampoules, de 4 à 10 watts, ont été distribués gratuitement à chaque locataire de Valophis, leur permettant de réaliser des économies et d'améliorer leur confort. Cette opération exceptionnelle s'inscrit dans le cadre d'un partenariat conclu entre Valophis et les sociétés Enerlis et Loris ENR, spécialisées dans l'efficacité énergétique et environnementale. Le financement a été assuré par le dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie.

Promotion des jardins collectifs, du compostage et de l'apiculture urbaine : Sarrazins 2 et Juliette Savar

Les locataires de la résidence Sarrazins 2, livrée en 2013, ont investi depuis mars 2016 l'espace vert situé en cœur d'îlot. Sous l'impulsion de la gardienne de l'immeuble et avec le concours d'une douzaine de familles, **les 500 m² de l'espace ne sont plus uniquement ornementaux, mais permettent une production potagère**. Le Fond d'Initiative Local de Valophis a financé les quelques aménagements techniques nécessaires pour le lancement du projet. Un accompagnement au compostage par la société D&M Compost a été rendu possible grâce à un financement du SYC-TOM. Une des prochaines échéances est l'installation de 3 ruches, grâce au partenariat étroit entre Valophis et l'association d'apiculture urbaine Abeille Machine, sur les toits de l'immeuble.

Une démarche similaire est en cours depuis le deuxième semestre 2016 au sein de la résidence Juliette Savar. Elle a débuté par l'installation de bacs potagers. Le compostage démarrera en février 2017 et l'installation de 5 ruches est prévue pour le printemps.

La mobilité active



Créteil continue à favoriser le développement de nouveaux projets de transports en commun et des modes de circulations douces.



La passerelle Marc Mimran



Passerelle de la Tégéval

De nouveaux projets majeurs de transports en commun

S'ajoutent au projet de la nouvelle gare à Créteil l'Echat, trois projets majeurs :

• La Tégéval

Cette « promenade verte » aménagée pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cycles devra au terme de quinze années de travaux traverser huit communes, de Créteil à Mandres-les-Roses.

Une passerelle conçue par l'architecte Marc Mimran a été installée au-dessus de la RN 406 en août 2015. Respectueuse de l'environnement et favorisant les modes de déplacement doux, cette passerelle large de 5 mètres accueille piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite. La dernière phase de travaux réservée aux aménagements paysagers a débuté à l'automne pour un achèvement prévu au début du printemps 2017.

• Le Téléal dit « Câble A »

Un projet de téléphérique urbain reliant Limeil-Brevannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges au métro Pointe-du-Lac.

Ce téléphérique urbain offrira des déplacements rapides et réguliers, assurant des gains de temps considérables aux voyageurs. Il faudra 17 minutes depuis Villeneuve-Saint-Georges pour rejoindre la station Créteil Pointe-du-Lac. Les cabines accueilleront jusqu'à dix personnes, chacune. Elles seront également accessibles aux personnes à mobilité réduite.

INDICATEURS

4 stations de métro

11 lignes de bus
dont **2** lignes en site propre (TVM et TCSP) pour **188** stations desservies

7 lignes
d'autres transporteurs

2 stations de RER
dont le pôle intermodal à Pompadour

INDICATEURS

5 stations

4,5 km de parcours

14 000 utilisateurs par jour
Entre 700 et 1 800 voyageurs
aux heures de pointe

Mise en service à l'horizon 2021



Le projet Téléal dit « Câble A » : la future station de la pointe du lac

• Le Projet Est TVM

Il a vocation à relier l'est du département du Val de-Marne au TVM. Sur Créteil, l'Est TVM reprendra le trajet de l'actuelle ligne 317 puis passera par l'avenue de la Brèche, l'avenue de la France-Libre, l'avenue des Compagnons de la Libération et enfin la rue René Arcos pour rejoindre les abords de la place de l'Abbaye.



La nouvelle piste sur trottoir de la RD 19



La piste cyclable rénovée de la RD 19



Station Véligo au pôle intermodal à Pompadour

Des circulations douces

Des aménagements cyclables

La ville de Créteil dispose déjà de nombreux aménagements favorisant les modes actifs (cycles et piétons) comme les pistes ou bandes cyclables, les double-sens cyclables, les voies piétonnes, les zones 30 et les zones de rencontre.

La ville de Créteil a mené une action volontariste pour l'application du Code de la route, avec la mise en place depuis le 1^{er} juillet 2010 de doubles sens cyclables dans 22 rues en zone 30, l'aménagement de zones de rencontre (centre ancien et quartier des Bleuets notamment rue Charles Beuvin devant le groupe scolaire Beuvin et la future Maison pour Tous) et un double sens cyclable en zone 50 dans la rue du Général Sarrail.

En 2016, Grand Paris Sud Est Avenir a pris en charge des travaux de rénovation de marquage au sol et de remplacement des panneaux « stop » par des « cédez le passage » sur l'aménagement cyclable de la départementale 19, dans sa section comprise entre la rue Gabriel Péri et la rue des Mèches. Des travaux de peinture ont également été effectués sur la piste aménagée sur le trottoir de la rue du Docteur Paul Casalis.

Sur la route départementale 19, axe important menant à Maisons-Alfort, le Département du Val-de-Marne a également finalisé les travaux d'aménagement d'une piste sur trottoir.

Des stationnements pour les vélos

Le pôle intermodal à Pompadour (RER D et stations de bus TVM et 393) dispose depuis 2015 d'une consigne Véligo. Le service est ouvert à tous les voyageurs des transports en commun franciliens détenteurs d'une carte Navigo. Pour un abonnement annuel de 10 à 30 €, les vélos sont à l'abri et en sécurité.

Cristolib', le vélo en libre-service

Les 10 stations de vélos Cristolib' ont été mises en place en avril 2010. Ce service de location avec une demi-heure gratuite comprend 130 vélos et 254 points d'accroche et est accessible 24h/24, selon plusieurs formules (voir le site internet : www.cristolib.fr).

En 2016, les 4 stations les plus fréquentées sont respectivement celles du mail des Mèches au niveau de l'université, du rond-point de l'Hôtel de Ville, de la RD19 face au CHU Henri Mondor et celle du centre ancien située rue de Joly.

Afin d'éviter les vols ou dégradations de vélos, des potelets de protection ont été installés sur quatre stations à savoir : mail des Mèches et Europarc, hôpital Henri Mondor (avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny) et Pointe du Lac (avenue Magellan).



Station Cristolib' près de l'UPEC

INDICATEURS

STATIONNEMENT POUR LES VÉLOS

1 148 places de stationnements

1 station Véligo

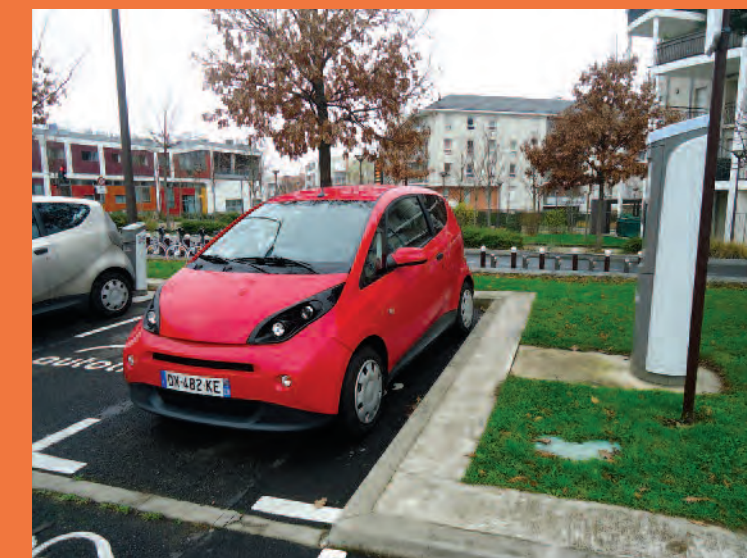
INDICATEURS

CRISTOLIB

1 019 personnes abonnées

42 abonnements « Longue durée »

3 782 trajets (38 252 depuis la mise en service)



Station Autolib' à la Pointe du lac

INDICATEURS

1 065 abonnements vendus (y compris des renouvellements)

10 182 abonnements actifs

44 586 prises de véhicules

Autolib', le service de voitures électriques en partage

En 2012, a été mis en place un système innovant de voitures électriques en auto-partage. Il permet également aux particuliers de recharger leur voiture électrique (voir site : www.autolib.fr). 18 stations sur voirie sont en service. Un kiosque d'information est installé à la station du centre commercial Créteil Soleil, avec une borne d'abonnement.

La préservation de la biodiversité



L'engagement de la ville en faveur de la biodiversité – 2ème finalité du développement durable – est concret depuis de nombreuses années.



Les Bords de Marne, lieu de biodiversité

En effet, dès 2009, la ville a adopté la « charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels », pour mettre en œuvre des actions de préservation du patrimoine naturel et intégrer la biodiversité dans sa politique locale d'aménagement.

Labellisée « Quatre fleurs » depuis 1984, Créteil a été reconnue parmi les communes les plus vertes de France, compte tenu des méthodes horticoles utilisées, la multiplicité de ces actions en faveur de la biodiversité et du nombre de jardins familiaux.

Des espèces emblématiques ont été recensées sur le territoire cristolien, telles que le héron Blongios nain et le Butor étoilé (deux espèces protégées), des d'abeilles solitaires dites « Andrènes » ou encore des orchidées sauvages.

Des méthodes horticoles durables pour les espaces verts

La plantation de bulbes naturalisables

Au nombre de 100 000, ces plantes restent en terre et refleurissent ensuite, soit dans des massifs de plantes vivaces, soit dans des zones de pelouse.

La réduction des déchets verts

Les tondeuses « mulching » qui broient sur place les coupes de gazon sont de plus en plus utilisées. De même, les copeaux de bois issus des broyures de taille lors des élagages permettent le paillage au pied des arbustes dans les massifs.

La gestion extensive de certaines pelouses

Il s'agit de diminuer la fréquence de tonte des pelouses ou de la remplacer par du fauchage. On laisse la végétation pousser tout en contrôlant l'apparition éventuelle de plantes invasives (comme l'Armoise ou la Renouée du Japon). Les graminées indésirables sont ensuite fauchées une à deux fois par an, ce qui les affaiblit et permet aux plantes à fleurs sauvages de se développer.

Les semis de prairies fleuries

Composées de plusieurs variétés de fleurs, espèces annuelles et vivaces, leur floraison au charme naturel s'étale de juin aux premières gelées et sur plusieurs saisons (certaines fleurs se ressèment...). Ces prairies favorisent la biodiversité, en servant de gîte et de couvert à de nombreuses espèces amies du jardinier telles que les papillons, les coccinelles et les abeilles. Elles apportent leur contribution à la lutte biologique.



La biodiversité au lac de Créteil

La végétalisation des pieds d'arbre

Cette technique qui consiste à faire pousser la végétation aux pieds des arbres a de nombreuses vertus : elle participe de la protection du système racinaire de l'arbre au sol, contribue à l'embellissement du pied, permet de contenir le développement d'herbes indésirables, évite le tassement et l'érosion de la terre, favorise la perméabilité et la pénétration de l'eau dans le sol et sert d'abri aux précieux insectes auxiliaires (coccinelles et chrysope verte).

L'utilisation d'engrais verts

Certaines plantes possédant des vertus agronomiques sont semées dans une parcelle. A la fin de leur cycle, ces plantes appelées « engrais verts »

sont broyées en place et réincorporées au sol. Cette culture temporaire permet de préparer le sol à accueillir la culture suivante (massif d'arbustes, massifs de fleurs annuelles ou vivaces, rosiers....) en l'enrichissant.

La réduction des produits phytosanitaires

Les lâchers réguliers de larves de coccinelles dans le cadre de la lutte biologique contre les pucerons dans les arbres contribuent également à renforcer les populations de coccinelles indigènes. Les jardiniers n'utilisent plus de désherbants sur les pelouses, ni d'insecticides ou d'engrais minéraux dans les espaces verts ouverts au public. Le parc des sports et le cimetière sont eux engagés dans une démarche de réduction.



L'un des 65 nichoirs pour oiseaux

De multiples actions

Depuis 10 ans, la manifestation « Parcs et jardins en fête » réunit de nombreux partenaires autour d'une thématique annuelle. Organisée au mois de septembre, elle s'inscrit dans le cadre des journées européennes du patrimoine et permet d'organiser des rencontres, des parcours, des ateliers et de nombreuses animations au parc Dupeyroux, véritable écrin de verdure. L'édition 2016 a rassemblé plus de 7000 visiteurs.

Le service des Parcs et Jardins a initié un partenariat pédagogique avec plusieurs écoles (Allezard, Buttes, Defferre, Eboué, Gerbault, Habette, Heredia, Hugo, Lagrange, Mendès France, Monge, Savignat,



Parcs et jardins en fête en septembre 2016

Sarrazins) notamment autour du thème du jardinage naturel. Le développement de potagers pédagogiques a été accompagné par la mise en place de récupérateurs d'eau pluviale dans trois écoles (Allezard, Beuvin et Mendès France).

65 nichoirs pour oiseaux ont été installés sur une dizaine de sites, pour renforcer la lutte contre la présence de la chenille processionnaire du pin, 12 nichoirs de type Mésange ont été posés dans les écoles de la Habette, Camus, Casalis, Allezard, Léo Lagrange, Monge.

4 ruches sont installées au parc municipal Dupeyroux. D'autres ruches ont pris place à Créteil sur le bâtiment de La Poste (Plateforme courrier), au cœur de l'île de loisirs et sur un immeuble du

quartier des Bleuets, soit un total de 13 ruches sur la ville.

En 2013, la charte cristolienne : « Jardinier durable » a été créée afin de favoriser des pratiques de jardinage plus durables. Cette charte s'applique nécessairement aux utilisateurs des jardins familiaux et aux participants du concours « des balcons et maisons fleuries » qui récompense chaque année les jardiniers amateurs.

Par ailleurs, les Cristoliens sont invités à déposer leurs sapins de Noël naturels dans l'un des points de collecte aménagés à cet effet. Ils sont ensuite transformés en paillage pour enrichir le sol des massifs de la ville.

De nombreux jardins familiaux

Créteil dispose de 101 parcelles de jardins familiaux réparties sur de nombreux sites, dont certaines sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : quartier des Bordières (38 parcelles de 100m²), avenue Laferrière (14 parcelles de 150m²), rue de Brie (4 parcelles de 130 m²) et rue du Petit Bois (3 parcelles de 130 m²) et plus récemment : rue des Vignes (20 parcelles de 120 m²), rue des Caillotins (10 parcelles de 120 m²), La Habette (12 parcelles de 120 m²). Sur les derniers sites livrés dans le quartier du Mont-Mesly, les nouveaux jardiniers sont tous signataires de la charte « Jardinier durable » et disposent d'un récupérateur d'eaux de pluie pour arroser leurs plantations et d'un composteur pour recycler leurs déchets verts.

Le loyer annuel est révisé tous les ans, par délibération du conseil municipal. En 2016, les loyers allaient de 78,80 € à 118,30 €. Près de 150 personnes sont sur liste d'attente. L'attribution se fait par ordre d'ancienneté sur cette liste.

Par ailleurs, un jardin partagé, d'une surface totale de 1 314 m², est installé dans le quartier des Coiteaux du Sud (à l'angle des rues Victor Schœlcher et des Corbières), dont la gestion a été confiée à



Jardins familiaux

la Régie de Quartier. Un autre jardin confié à l'association EMMAUS existe depuis plusieurs années sur le site de jardins familiaux aménagés au pied du château d'eau.

A cela, s'ajoutent les jardins familiaux gérés par « la Ligue du Coin de Terre » rue de la Prairie et rue des Ecoles et un projet de création de nouvelles parcelles sur la pointe de l'île Brise Pain.

INDICATEURS

13 ruches

65 nichoirs pour oiseaux installés sur une dizaine de sites

Un partenaire local autour de la biodiversité

Partenaire de la ville depuis son installation à la Maison de la Nature en 2003, l'association Nature & Société y anime des projets de découverte de la nature de proximité par :
Voir site : <http://www.nature-et-societe.org/>

- **Des ateliers à destination des scolaires** : 31 classes de Créteil sont venues découvrir en 2016 les oiseaux du lac, les petites bêtes ou les arbres des bords de Marne. De très nombreux ateliers autour de l'alimentation ont également été mis en place dans les restaurants universitaires du CROUS.

- **Des sorties** : l'association s'implique activement dans le projet de la Tégéval en invitant les habitants à découvrir en vélo ou à pieds ce nouvel itinéraire vert et en glissant dans son agenda des temps de photographie ou de cuisine nature sur ce trajet.



Le livret « Le tour du lac à tire d'aile »

- **Des cours tout public** : 15 personnes ont étrenné les temps d'initiation à l'apiculture en participant à la gestion de 5 ruches installées sur l'île-de-loisirs.

- **Des actions environnementales** et en particulier l'installation et le suivi de 30 nichoirs sur l'île-de-loisirs tous habités en 2016 ou des actions de régulation des plantes invasives sur le lac ou encore de nettoyage en y impliquant les salariés d'entreprises franciliennes.

- **Des soirées savoir-faire** pour accompagner les habitants vers des modes de vie plus respectueux de l'environnement (alimentation, consommation, déplacement, énergie...).

- **Des temps de découverte** des acteurs et des sites de gestion de l'environnement au travers du projet "Avis partagé", avec cet automne la visite des coulisses de l'usine d'incinération Émeraude.

La gestion de la ressource « eau »



Créteil est attentive à la gestion des ressources telle que l'eau, à travers la gestion de son réseau d'eau potable, mais aussi le traitement des eaux pluviales et usées. Il est à noter que depuis le 1er janvier 2017 les compétences assainissement et eau potable ont été transférées à Grand Paris Sud Est Avenir.





Fontaine Sarrazins

Une ville où l'eau est naturellement présente

Le lac de Créteil s'étend sur 42 hectares au sud de la ville. Il favorise la biodiversité locale et accueille une faune aquatique diversifiée. Il ne connaît pas de pollution organique notable, des contrôles étant régulièrement réalisés par le Département du Val-de-Marne. L'eau du lac est également utile pour l'arrosage des pelouses de l'île de loisirs et du quartier de l'Hôtel de ville. Ainsi, 41 767 m³ d'eau non potable ont été utilisés pour l'arrosage des espaces verts publics.

Créteil bénéficie également de la présence de **deux bras de la Marne**, la Marne navigable et le Bras du Chapitre, qui font l'objet d'un suivi particulier par le syndicat Marne Vive.

La commune a missionné Lyonnaise des Eaux pour **réaliser une étude relative à la sédimentation dans le Bras-du-Chapitre**. Cette étude, financée par le fonds de solidarité adossé au contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable, a eu pour objectif de caractériser l'état actuel du bras du Chapitre et modéliser le fonctionnement hydraulique du bras du Chapitre. En parallèle, la commune a fait procéder à des travaux d'entretien et de sécurisation du barrage afin de reprendre dès 2017, en accord avec Voies Navigables de France, un programme annuel de lâchers d'eau dont l'efficacité pour préserver les bras d'eau des îles cristoliennes a été démontrée.

INDICATEURS

Chiffres 2015 :

5 428 clients desservis

5 235 034 m³ facturés

93,7 % : rendement du réseau de distribution

126 800 ml de réseau de distribution en eau potable

100 % en conformité au niveau de la qualité de l'eau

Un réseau d'eau potable performant et une eau de qualité

Dès 2007, **un contrat de délégation pour un service de production et de distribution de l'eau potable** conclu entre la ville et la Lyonnaise des Eaux (pour une durée de quinze ans) prévoit des dispositions liées au développement durable et aux économies d'eau. Ce contrat institue des modalités de gouvernance et de contrôle et constitue une référence nationale, en termes de modernisation des relations entre un délégataire et une collectivité.

Ses principales dispositions sont :

- un **comité de suivi trimestriel** réunissant des représentants des élus, des services de la ville, de Lyonnaise des Eaux et des usagers
- un « **fonds de performance** » visant à valoriser ou sanctionner le délégataire en fonction de son niveau de performance technique, mesuré par des indicateurs,
- un « **fonds de solidarité** » pour des actions d'éducation à l'eau et de solidarité
- la mise en place de la relève à distance des compteurs.

Grâce aux économies réalisées ces dernières années (- 16% depuis 2008), l'augmentation attendue de la facture d'eau des cristoliens a pu être maîtrisée : 2,05 €/m³ en 2015 au lieu de 2,05 € en 2014.

Le traitement des eaux pluviales et usées

Créteil se situe dans la zone de collecte des eaux usées du syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAPP), et plus particulièrement de l'usine d'épuration « Seine amont » située à Valenton.

Chaque année, **d'importants travaux pour améliorer le réseau d'assainissement sont réalisés** : mise en réseau séparatif et réhabilitation (notamment rues de Brie, de Mayenne, du Moulin Berson, etc.), vérification et entretien, curage systématique, curage et lavage des avaloirs, des grilles et des siphons, nettoyage des berges du lac et des canalisations et vérification de la conformité des raccordements au réseau.

La ville a réalisé de 2000 à 2002 **une étude diagnostic des réseaux d'assainissement** qui a permis de hiérarchiser un certain nombre d'anomalies sur le réseau d'assainissement et qui a défini un programme pluriannuel de travaux. Ceux-ci ont fait ensuite l'objet d'études de définition plus précises et ont été partiellement réalisés. Il s'avère aujourd'hui nécessaire de mettre à jour le diagnostic pour estimer l'impact des travaux réalisés et réorienter la suite du programme de travaux.

Cette étude relancée, en partenariat avec le Département du Val-de-Marne, doit également permettre d'élaborer le zonage pluvial, de faire un

bilan sur les programmes de mise en séparatif et de vérifier les capacités du réseau à absorber l'impact des différents projets urbains (Mont-Mesly, Echat). L'année 2016 a été consacrée à la consultation et à la première réunion de lancement.

Enfin, le prix du service de l'assainissement est de 2,34€ TTC/m³ en 2015 (2,28€ TTC/m³ en 2014).

INDICATEURS

83,70 km de réseaux pour les eaux pluviales

77,31 km de réseaux pour les eaux usées

5,23 km de réseaux utilitaires encore existants dans les quartiers anciens



Un cadre de vie propre et agréable

Vue du Lac de Créteil



Aux côtés de la ville de Créteil, Grand Paris Sud Est Avenir met tout en œuvre pour rendre agréable le cadre de vie, notamment dans le domaine des déchets ou de celui de la propreté urbaine.

Du traitement à la valorisation des déchets

Après leur tri, les déchets issus de la collecte sélective (emballages, verre, papier et journaux/magazines) sont évacués vers des filières de recyclage adaptées, via le centre de tri de Limeil-Brévannes.

Les **déchets ménagers résiduels** sont traités par le centre de valorisation énergétique des déchets Créteil Incinération Energie. Celle-ci fournit de l'énergie sous forme d'électricité à EDF mais également de la chaleur, grâce au raccordement avec le réseau de chauffage urbain.

Les **déchets non incinérables** (déchets de grande taille) et non valorisables (déchets mêlés) sont évacués au centre d'enfouissement technique de Soignolles-en-Brie (77).

Sur l'ensemble des déchets collectés et traités en 2014, la part de valorisation (matière et énergétique) augmente de 7%.

Des collectes innovantes

Pour lutter contre les pollutions atmosphériques, une **benne électrique** a été mise en place en 2013 à Créteil. D'une autonomie de 8 heures, elle peut parcourir 50 km. 1 300 tonnes de CO2 par camion et par an sont ainsi évitées.

L'implantation de **conteneurs enterrés** dans les immeubles d'habitat collectif permet un meilleur tri, une optimisation de la collecte et une meilleure sécurité.

En 2016, **seize conteneurs semi-enterrés ont été implantés** aux abords de la galerie commerciale du Palais à l'usage exclusif des commerçants. Ils sont répartis en quatre groupes de quatre bornes, dont une moitié est destinée à recevoir les emballages recyclables et l'autre les déchets résiduels.

Par ailleurs, Grand Paris Sud Est Avenir propose des composteurs aux particuliers justifiant d'une résidence principale sur le territoire. Ils sont attribués dans la limite des stocks disponibles.

Un programme local de prévention des déchets, adopté en 2014, permettra de diminuer les déchets produits. Dans ce cadre, des composteurs pour les déchets alimentaires ont été mis en place dans 2 écoles cristoliennes (Albert Camus et Men-

dès-France). Cette initiative, qui participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire, repose sur l'engagement volontaire des équipes de restauration et la sensibilisation des élèves.

INDICATEURS

La combustion des déchets représente **32% des énergies consommées** pour la production de chauffage de Créteil.

Entre 2014 et 2015, la part des déchets non valorisés, partant directement en décharge enregistre une **baisse de 21%**.



Nouveaux conteneurs semi-enterrés aux abords de la galerie commerciale du Palais

INDICATEURS

En 2016, **16** conteneurs semi-enterrés ont été installés aux abords de la galerie commerciale du Palais.

En tout, **111** conteneurs sont implantés sur la ville.



Les nouvelles consignes de tri

Des nouvelles pratiques de tri

Depuis le 1^{er} octobre, à Alfortville, Créteil et Limeil-Brevannes, tous les emballages se recyclent, même ceux en plastique. Ils sont à jeter dans le bac jaune.

Qu'il s'agisse de pots de yaourt, barquettes alimentaires, sacs, films, tubes... Les bocaux et bouteilles en verre sont toujours à déposer dans le bac vert, les déchets résiduels dans le bac grenat. Cette réforme, qui deviendra obligatoire dans tout l'Hexagone en 2022, devrait permettre de recycler 350 tonnes d'emballages supplémentaires par an sur les trois communes.



Les nouveaux cendriers

L'installation de cendriers

Pour encourager les passants à jeter leurs cigarettes ailleurs que dans les caniveaux, des cendriers ont été installés par Grand Paris Sud Est Avenir devant des établissements : administrations, cafés, restaurants, hôtels... Le Territoire finance et entretient les cendriers, l'établissement, lui, s'engage à le vider régulièrement et à inciter visiteurs, clients et employés à une attitude responsable en matière de propreté dans les espaces publics. À Créteil, on peut par exemple en trouver rue du Général-Leclerc ou devant le centre commercial de La Lévière.

L'éducation au développement durable ■

*Créteil s'engage pour sensibiliser
petits et grands au développement
durable de différentes manières : à
l'occasion de la semaine européenne
– temps fort de l'année –, mais
également à travers
l'accompagnement des projets
éducatifs.*



**Concours
de dessins
« ma ville
de demain »**

**Les réalisations
des accueils
de loisirs**



L'accompagnement des projets éducatifs des écoles

La ville de Créteil accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre de projets liés au développement durable sous diverses formes :

- **Classes de découverte** spécifiques sur l'environnement.

- **Classes d'eau**, qui consacrent une semaine à l'eau dans toutes les matières : durant l'année scolaire 2015/2016, 23 classes de 12 écoles cristoliennes ont participé à ce programme.

- Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, un atelier «**Je construis ma ville**» a été animé par la Direction du Développement durable avec un animateur Jeunesse dans deux écoles (Félix Eboué et Monge). Les enfants ont

recréé leur quartier en intégrant différents éléments de la nature, des transports, des énergies renouvelables, et en utilisant des éléments recyclables du quotidien.

- **Animations pédagogiques** à la demande des professeurs : interventions régulières de l'animateur du Développement durable dans le cadre d'un projet spécifique

- Les écoles maternelle et élémentaire de Chateaubriand, élémentaire Casalis, Camus et Hérédia sur le tri et le compostage
- Les écoles élémentaires Sarrazins et Victor Hugo : ateliers ponctuels sur l'énergie, les déchets, le compost, ...
- L'école élémentaire Guiblets : animations sur le climat, les transports, les énergies, le tri et création d'affiches. A la suite de cet accompagnement, les enfants ont pu rédiger et présenter un projet de loi sur le compostage.
- Les écoles élémentaires des Buttes et Victor Hugo, interventions sur le climat, le transport et les énergies.

Par ailleurs, **Grand Paris Sud Est Avenir prend en charge tout au long de l'année scolaire l'intervention de l'association Savoir Apprendre**, sur « l'énergie », « ma ville durable » ou encore sur « le tri des déchets ». 13 classes cristoliennes ont été concernées pour l'année scolaire 2015/2016.



Un composteur rotatif installé dans une école

Le compostage expérimental

Cinq écoles expérimentant le compostage des déchets de la restauration scolaire (Mendès-France, Camus, Casalis, Defferre et Guiblets). Elles ont bénéficié d'animations spécifiques en direction des élèves : sensibilisation au gaspillage alimentaire par l'association Exploradôme et ateliers sur le tri des déchets par l'animateur du Développement durable.

Les autres actions

de sensibilisation

La direction du Développement durable s'associe également aux actions de sensibilisation en direction des enfants des accueils de loisirs, en partenariat avec la direction de la Jeunesse, mais également du Conseil municipal d'enfants.



Animation au centre horticole de Mandres-les-Roses

Animations au Centre horticole de Mandres-les-Roses

Pendant l'été 2016, 7 groupes d'enfants ont été accueillis au Centre horticole de Mandres-les-Roses, pour visiter la serre et participer à un atelier de rempotage. Ils ont ainsi pu découvrir le jardin des 5 sens, guidés par Lysette la Rainette et Mylène la Graine, les mascottes de la brochure réalisée pour les 10 ans du Centre horticole.



Une animation autour de la maquette

Maquette sur le chauffage urbain

Afin de valoriser le réseau de chauffage urbain auprès des jeunes, la ville a fait réaliser une maquette mettant en valeur, de façon ludique et scientifique, son fonctionnement et les énergies renouvelables et de récupération qui l'alimentent. Suez Environnement et Dalkia ont participé financièrement à sa réalisation.

En 2016, un film pédagogique expliquant le réseau de chauffage urbain a été réalisé par une équipe technique de la Maison pour Tous - La Haye aux Moines.



Exposition à la médiathèque Nelson Mandela

La semaine européenne du développement durable

La Semaine européenne du développement durable s'est tenue du 30 mai au 5 juin. De nombreuses animations ont été organisées afin de faire le plein d'idées pour agir concrètement en faveur de l'environnement : conférences, visite du centre horticole de Mandres-les-Roses, exposition à la médiathèque Nelson Mandela. Un débat autour du Film « Demain » a également été proposé au cinéma du Palais. Ce film a permis de partir à la rencontre de pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation.



Un stand lors de la Fête du réemploi

La Fête du réemploi

La Fête du réemploi s'est tenue le 5 novembre. Des animations ont été proposées aux visiteurs afin qu'ils aient connaissance des possibilités offertes sur le territoire et deviennent eux-mêmes des acteurs du réemploi. De nombreux services du GPSEA (médiathèques, Production arboricole et florale, direction du Développement durable) étaient présents pour exposer leurs techniques et astuces. Grâce à un partenariat avec la Chambre des métiers, des artisans locaux sont venus montrer leur savoir-faire en matière de réparation. Des associations du réseau de l'Économie sociale et solidaire ont aussi été présentes.



La « maison-exposition »

Préparation d'une exposition développement durable

Au titre de « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », Créteil a proposé l'achat d'une exposition itinérante permettant de sensibiliser aux comportements éco-citoyens.

Au cours de l'année 2016, un partenariat s'est noué avec des associations (Nature et Société, La Bouilloire), l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne et l'ARENE Ile-de-France, pour choisir l'outil

pédagogique et travailler sur les messages et les animations qui y seront proposées.

Le choix s'est porté sur une « maison-exposition » ludo-pédagogique de 15m² qui montrera les liens existants entre les gestes quotidiens et leurs conséquences sur les grands enjeux environnementaux. Celle-ci sera installée en 2017 dans des équipements publics, à l'occasion d'animations ou d'initiatives particulières.



Rencontre dans le cadre du projet d'échange « Solidarity Action For Climate »

Le Conseil de Jeunes et son projet d'échanges

Intitulé « Solidarity Action For Climate » et soutenu financièrement par le programme européen ERASMUS, ce projet a eu pour ambition d'interroger la thématique du réchauffement climatique et de l'engagement des jeunes face à cette réalité.

Dès lors, du 11 au 18 juillet 2016, les jeunes crétoliens ont accueilli 8 jeunes de Salzgitter et 6 membres du conseil de jeunes des Abymes. Autour de débats, d'interventions, de visites et d'activités, les délégations ont appris à se connaître pour réfléchir et construire ensemble des propositions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Partenariat avec ErDF (Enedis)

Le jeu vidéo Energy Game conçu et mis à disposition par ErDF (Enedis) a été présenté à la Maison des Arts et de la culture de Créteil. Le jeu se déroule dans un appartement. Le joueur est plongé dans le noir. Après quelques vérifications, ce dernier comprend que l'électricité a été coupée en raison d'une facture impayée. Il est invité à remonter dans le temps pour effectuer les économies d'énergie nécessaires.



L'engagement de la collectivité en interne

L'optimisation des consommations d'énergie

La fourniture d'une électricité « verte »

Dans le cadre du groupement de commandes pour l'achat d'électricité du SIPPAREC, a été retenue l'option dénommée « électricité 100% renouvelable » qui garantit pour la commune la fourniture d'une électricité « verte » pour une majorité de ses abonnements.

La réalisation de travaux pour plus de performance énergétique

Plusieurs chantiers réalisés en 2016 participent au développement durable en améliorant l'isolation des bâtiments : rénovation par l'extérieur de l'isolation de l'école élémentaire des Guiblets, remplacement d'ouvrants à l'école élémentaire Chateaubriand, réfection des menuiseries extérieures au groupe scolaire Heredia et au groupe scolaire Blaise Pascal, rénovation de l'étanchéité de toiture à la piscine du Colombier.

INDICATEURS

Parc automobile
29,2% de véhicules
à faible émission

**Consommation
de carburant**
- 9,01 %
entre 2015 et 2016

Le parc automobile

Créteil possède 244 véhicules de tous genres : 90 véhicules utilitaires dont 22 roulant au GPL, 80 véhicules légers dont 1 hybride et 29 roulant au GPL, 8 poids lourds, 7 véhicules de transport en commun, 46 deux-roues dont 2 électriques et 13 engins spécifiques.

Actuellement, 29,2 % des véhicules sont « propres », en conformité avec la législation qui impose aux collectivités d'avoir 20% des véhicules fonctionnant à l'énergie électrique, au GPL ou au gaz naturel.

Tableau d'évolution des consommations de carburant (en litres)

	2015	2016
Gaz-oil	145 679	127 693
Sans-Plomb	60 401	63 383
GPL	15 805	8 963
Total	221 885	200 039

La consommation globale de carburant sur 2016 a baissé de 9,01 % par rapport à celle de 2015. Cette baisse constatée est liée aux contrôles des consommations et au transfert des véhicules du service assainissement pour le territoire du Grand Paris Est Avenir. On notera la baisse des volumes de gasoil de 8,76 % par rapport à 2015.

Seul bémol, la hausse du sans plomb de 5 % par rapport à 2015 au détriment du GPL. Cette situation est due au vieillissement du parc de véhicules bicarburant essence/GPL entraînant des pannes répétées des dispositifs GPL. Conséquence, certains véhicules bicarburant roulent bien plus au sans plomb qu'au GPL.

Pour réaliser des économies mais aussi limiter l'impact écologique, le choix des véhicules est fait avec soin, avec une motorisation adaptée.

Par ailleurs, le tri sélectif des déchets a permis d'enlever et traiter :

- 445 enveloppes de pneumatiques
- 175 litres de solvant de nettoyage
- 1 000 litres d'huiles usagées
- 720 kg de produits lessiviels
- 2 000 kg de déchets divers (emballages et matériels souillés, filtres et divers liquides) ont été enlevés par des sociétés spécialisées.

Des pratiques environnementales des services et des agents municipaux

Depuis de nombreuses années, des pratiques environnementales se développent au sein des services municipaux :

- Une politique d'achat responsable : intégration des dispositions environnementales et sociales dans les cahiers des charges, selon les diverses possibilités offertes par le code des marchés publics.
- La généralisation de l'utilisation du **papier 100% recyclé**.
- **L'utilisation de poubelles spécifiques pour les déchets recyclables**, et en particulier le papier dans les bureaux.
- **L'achat de fournitures recyclées**.
- **Dans les écoles : la suppression de certains produits d'entretien** avec l'acquisition de mono-brosses

adaptées et d'auto-laveuses écologiques et la réduction de la consommation des essuie mains papier avec l'installation de sèche-mains électriques.

- Depuis 1999, le service informatique organise la récupération des cartouches d'imprimantes usagées (que l'on échange contre une neuve). Celle-ci permet de participer à une œuvre humanitaire car les cartouches récupérées sont converties en points puis en euros et la somme est ensuite reversée à une association de lutte contre la mucoviscidose.
- **Le développement de procédures dématérialisées** (bons de commande, factures des prestations scolaires et périscolaires dématérialisées pour les familles le souhaitant).



Crédits photos : Laetitia Dautre
Michel Escuriol
Jean-Michel Moglia
Nathalie Teil

Conception : Madeleine Sins pour Ateliers Réunis

Fabrication : Ateliers Réunis

Février 2017

www.ville-creteil.fr